



**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. : générale
13 février 2013

Français
Original : anglais

**Vingt-septième session du Conseil d'administration/
Forum ministériel mondial sur l'environnement**

Nairobi, 18-22 février 2013

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

**Budget et programme de travail pour l'exercice biennal 2014-2015,
Fonds pour l'environnement, et questions administratives et budgétaires**

**Projet de programme de travail et de budget
pour l'exercice biennal 2014-2015¹**

Additif

**Aperçu des modifications liées à la résolution 67/213 de l'Assemblée générale
et au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies**

Résumé

Le présent additif au projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2014-2015 explique les modifications qui lui ont été apportées depuis sa présentation, tel qu'il figure dans le document UNEP/GC.27/10.

* UNEP/GC.27/1.

¹ Non revu par les services d'édition

1. À l'issue de discussions entre le PNUE et le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies à New York concernant la présentation du budget ordinaire pour l'exercice biennal 2014-2015, le montant du budget ordinaire fixé à 50,7 millions de dollars dans la version du 25 octobre 2012 recommandée par le Comité des représentants permanents pour soumission a été abaissé à 47,7 millions de dollars, compte tenu des réductions appliquées au niveau du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Il convient donc de revoir les hypothèses de planification initiales employées dans la version du programme de travail recommandée par le Comité des représentants permanents. Il est également nécessaire de prendre en compte, dans le processus, la résolution 67/213 de l'Assemblée générale en date du 21 décembre 2012. Le présent additif au programme de travail pour l'exercice biennal 2014-2015 explique les changements ainsi apportés.

2. Les réductions demandées par New York afin de porter à 47,7 millions de dollars le montant du budget ordinaire alloué au PNUE touchent certains postes associés à la participation de la société civile et des parties prenantes, au processus du Groupe de la gestion de l'environnement, à l'initiative ONU durable et au Centre et Réseau des technologies climatiques, à l'égalité entre les hommes et les femmes et à l'appui administratif. Cette réduction du financement global est combinée à une hausse de la base de calcul des coûts liés aux postes au titre du budget ordinaire². Il en résulte que le financement des activités par le budget ordinaire a également subi une diminution spectaculaire, passant de 10 à 4 millions de dollars. Tel que convenu avec le Comité des représentants permanents au cours de consultations tenues en 2012, tous les éléments touchés par des coupures de crédits au budget ordinaire devraient être reprogrammés de façon prioritaire au titre du Fonds pour l'environnement. Alors que le PNUE devrait être en mesure d'obtenir les mêmes résultats et les mêmes réalisations escomptées que ceux prévus dans le projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2014-2015 présenté, les modifications apportées au budget ordinaire influenceront, toutefois, sur les ambitions de certains objectifs fixés comme indicateurs de réalisation escomptée. Le PNUE propose, par conséquent, les modifications suivantes :

3. Modifier le sous-programme 7 (Suivi de l'état de l'environnement) au niveau de la réalisation escomptée C, indicateur *iii) Augmentation du nombre de grands groupes et de parties prenantes interrogés qui reconnaissent leur participation dans la production, l'obtention et l'utilisation d'informations sur l'environnement, disponibles sur des plateformes publiques* : la réalisation escomptée et l'indicateur demeurent identiques, mais l'objectif de décembre 2015 passe de 50 à 35 grands groupes accrédités. Pour ce qui est du progrès attendu d'ici décembre 2014, le nombre de grands groupes accrédités ne serait plus que de 20 au lieu de 30.

4. Modifier le sous-programme 4 (Gouvernance de l'environnement) au niveau de la réalisation escomptée A, indicateur *i) Augmentation du nombre d'initiatives conjointes en vue de traiter les questions d'environnement de façon coordonnée au sein du système des Nations Unies et au niveau des organes des accords multilatéraux sur l'environnement* : la réalisation escomptée et l'indicateur demeurent identiques, mais l'objectif de décembre 2015 devrait passer de 16 à 15 et le progrès escompté d'ici décembre 2014 de 13 à 12.

5. Modifier le sous-programme 1 (Changements climatiques) au niveau de la réalisation escomptée B, indicateur *i) Accroissement du nombre de pays entreprenant de nouvelles initiatives en matière d'énergies renouvelables et/ou l'utilisation efficace de l'énergie avec l'aide du PNUE* : la réalisation escomptée et l'indicateur demeurent identiques, mais l'objectif de décembre 2015 devrait passer de 35 à 32 et les progrès escomptés en 2014 de 20 à 18. Le deuxième indicateur de la réalisation escomptée B, *Accroissement du nombre d'institutions financières ayant pris l'engagement d'investir des ressources dans les technologies propres grâce à l'aide du PNUE*, demeure identique, mais l'objectif de décembre 2015 passerait de 60 à 55 et les progrès escomptés en décembre 2014 de 50 à 47.

6. La résolution 67/213 de l'Assemblée générale en date du 21 décembre 2012 procure un regain d'élan aux sous-programmes *Gouvernance de l'environnement, Utilisation efficace des ressources (en rapport avec le Cadre décennal de programmes sur les modes de consommation et de production durables) et Suivi de l'état de l'environnement*; c'est pourquoi celle-ci devrait être mentionnée pour chacun de ces sous-programmes dans la section *Orientation générale du programme de travail et dans les paragraphes d'introduction de la section Projections des ressources*.

7. Au sujet des changements apportés au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, le paragraphe 33 de la section *Projections des ressources* stipulerait ce qui suit : «... Le PNUE demandera une hausse des allocations, qui passeront de 34 millions de dollars pour l'exercice biennal

² Tous les nouveaux postes financés par le budget ordinaire devront être budgétisés à 100 % du montant total, comme l'explique le paragraphe 10 ci-après.

2012-2013 à 47,7 millions de dollars pour l'exercice biennal 2014-2015, soit environ 0,9 % du budget ordinaire global de l'ONU ». Ce texte porte la hausse proposée pour le budget ordinaire de 36,6 millions à 33,6 millions et la demande du PNUE pour le budget ordinaire global de 50,7 millions à 47,7 millions.

8. Le paragraphe 44 serait modifié ainsi : « Ces budgets constitueront un budget d'ensemble révisé de 631 millions de dollars (à l'exclusion des activités du PNUE financées par le Fonds multilatéral) », ce qui correspond à une baisse du budget proposé de 634 millions à 631 millions.

9. On devrait ajouter la phrase ci-après à la fin du paragraphe 47 : « Selon les décisions prises lors de la première réunion du Conseil d'administration tenue depuis l'instauration de la composition universelle, qui aura lieu en février 2013, il pourrait être nécessaire d'adopter un budget supplémentaire pour couvrir toutes les améliorations que l'on conviendra d'adopter. Le bureau du Contrôleur au siège des Nations Unies en est conscient et a prévu la possibilité de combler ces nouveaux besoins par la présentation d'un budget supplémentaire, tel que mentionné dans une déclaration orale faite lors de la deuxième session du Comité le 6 décembre 2012. »

10. Le budget ordinaire de l'ONU proposé dans le programme de travail 2014-2015 serait modifié de la façon indiquée dans les différents tableaux. Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies a été prié de modifier la base de calcul des nouveaux postes du PNUE financés par le budget ordinaire des Nations Unies. Cela signifie que ces nouveaux postes seront budgétisés à 100 % du montant total plutôt qu'à 50 % pour la première année de l'exercice biennal, comme cela avait été fait dans la version présentée l'année dernière au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB).

Tableau 1 : Projections des ressources par catégorie de financement

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Fonds pour l'environnement*						
Poste	122 310	(3 236)	119 074	473	(23)	450
Autres objets de dépenses	62 287	51 139	113 426			
Réserve du programme du Fonds	6 365	6 135	12 500			
Total partiel A	190 962	54 038	245 000	473	(23)	450
B. Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées						
Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées	242 097	(40 097)	202 000	173	(28)	145
Total partiel B	242 097	(40 097)	202 000	173	(28)	145
C. Fonds d'affectation spéciale du FEM						
Fonds d'affectation spéciale du FEM	143 000	(29 100)	113 900	79	(22)	57
Total partiel C	143 000	(29 100)	113 900	79	(22)	57
D. Dépenses d'appui au programme						
Dépenses d'appui au programme	28 183	(4 983)	23 200	72	(3)	69
Total partiel D	28 183	(4 983)	23 200	72	(3)	69
E. Budget ordinaire						
Poste	13 242	29 478	42 721	48	85	133
Autres objets de dépenses	1 010	3 994	5 004	-	-	-
Total partiel E	14 252	33 472	47 725	48	85	133
Total (A+B+C+D+E)	618 495	13 330	631 825	845	9	854
*Ventilation des ressources du Fonds pour l'environnement						
	2014	2015	2014-2015 total			
Fonds pour l'environnement	110 000	135 000	245 000			

- a. Les fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées sont propres au PNUE; en sont exclus les fonds des accords multilatéraux sur l'environnement administrés par le PNUE. Les dépenses d'appui au programme maintenues par le PNUE correspondant aux accords multilatéraux sur l'environnement y sont incluses.
- b. Les postes financés par des fonds d'affectation spéciale et des contributions affectées à des fins déterminées doivent être considérés à titre indicatif seulement, car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont sujettes à des changements fréquents.
- c. Y compris les ressources supplémentaires du budget ordinaire proposées suite aux résultats de Rio+20, ce qui inclut celles prévues pour l'UNSCEAR.

d. Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

11. Au tableau 2, il convient de noter que les ressources du Fonds d'affectation spéciale du FEM indiquées pour 2012-2013 sont difficiles à comparer avec le budget 2014-2015. C'est la première fois que le budget FEM est intégré dans le programme de travail (pour l'exercice biennal 2014-2015); les chiffres fournis pour 2012-2013 sont en fait des chiffres de budget se rapportant au dossier de projets financés par le FEM. Mais comme la pratique courante veut que les chiffres du budget fournis correspondent aux dépenses prévues et non aux approbations prévues, le budget FEM pour l'exercice biennal 2014-2015 reflétera les résultats escomptés (au lieu des approbations, comme cela avait été fait pour l'exercice biennal précédent). Alors que cela ne change pas les chiffres présentés à l'origine dans le tableau 1, il était nécessaire de donner des éclaircissements en vue d'expliquer les écarts de crédits entre les deux exercices biennaux. Au sujet des postes, les chiffres du FEM pour l'exercice biennal 2012-2013 incorporaient 21 membres du personnel chargés des projets exécutés à l'interne par le FEM. Pour l'exercice biennal 2014-2015, la diminution des postes est liée à la décision du PNUE d'augmenter les activités effectuées par le biais de partenariats, correspondant à une baisse des projets exécutés à l'interne et à un gain d'efficacité. L'approbation de tous les projets financés par le FEM étant soumise aux procédures définies par celui-ci, les chiffres fournis pour le dossier de projets FEM sont présentés à titre indicatif.

Tableau 2 : Projections des ressources par composante du budget : PNUE (en milliers de dollars)

	Fonds pour l'environnement		Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées		Fonds d'affectation spéciale du FEM		Dépenses d'appui au programme		Budget ordinaire		Total	
	2012-2013	2014-2015	2012-2013	2014-2015	2012-2013	2014-2015	2012-2013	2014-2015	2012-2013	2014-2015	2012-2013	2014-2015
A. Organes directeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	78	80	78	80
B.1. Direction exécutive et administration	9 041	7 794	212	-	-	-	-	306	3 415	6 411	12 669	14 510
B.2. Réserve du programme du Fonds	6 365	12 500	-	-	-	-	-	-	-	-	6 365	12 500
B.3. UNSCEAR	-	-	-	-	-	-	-	-	1 604	1 624	1 604	1 624
Total partiel (A+B)	15 407	20 294	212	-	-	-	-	306	5 098	8 114,8	20 717	28 714
C. Programme de travail												
1. Changements climatiques	30 788	39 510	50 838	46 527	30 438	31 892	1 020	-	1 074	4 254	114 157	122 183
2. Catastrophes et conflits	10 454	17 886	39 233	22 185	-	-	1 752	-	490	3 143	51 929	43 214
3. Gestion des écosystèmes	36 226	36 831	28 326	35 213	87 918	66 062	1 205	-	1 957	5 148	155 632	143 254
4. Gouvernance de l'environnement	41 622	21 895	39 077	27 346	-	-	1 426	-	3 512	9 704	85 638	58 945
5. Produits chimiques et déchets	19 543	31 175	39 960	31 401	24 644	10 251	637	-	449	3 497	85 233	76 324
6. Utilisation efficace des ressources	26 867	45 329	44 452	28 101	-	-	884	-	456	3 620	72 658	77 050
7. Suivi de l'état de l'environnement	-	16 768	-	11 227	-	5 695	-	-	-	7 923	-	41 613
Total partiel C	165 500	209 394	241 885	202 000	143 000	113 900	6 924	-	7 937	37 290,4	565 246	562 585
D. Gestion du programme et appui au Programme												
Appui au programme	7 497	7 087	-	-	-	-	15 152	20 465	1 217	2 319	23 866	29 871
Autres (formation, IPSAS et UMOJA, etc.)	-	2 575	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 575
Remboursement des services	2 558	5 650	-	-	-	-	6 108	2 429	-	-	8 666	8 079
Total partiel D	10 055	15 312	-	-	-	-	21 260	22 894	1 217	2 319	32 532	40 525
Total (A+B+C+D)	190 962	245 000	242 097	202 000	143 000	113 900	28 183	23 200	14 252	47 724,5	618 495	631 825

- Les fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées sont propres au PNUE; en sont exclus les fonds des accords multilatéraux sur l'environnement administrés par le PNUE. Les dépenses d'appui au programme maintenues par le PNUE correspondant aux accords multilatéraux sur l'environnement y sont incluses.
- Les postes financés par des fonds d'affectation spéciale et des contributions affectées à des fins déterminées doivent être considérés à titre indicatif seulement, car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont sujettes à des changements fréquents.
- Y compris les ressources supplémentaires du budget ordinaire proposées suite aux résultats de Rio+20, ce qui inclut celles prévues pour l'UNSCEAR.

d. Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 3 : Répartition estimative des postes par classe et sources de financement

2012-2013	SGA/ SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total P	LL	Total
Budget ordinaire	1	3	1	8	11	5	2	31	17	48
Fonds pour l'environnement	1	5	33	57	89	59	22	266	207	473
Appui aux fonds d'affectation spéciale	-	-	1	5	4	18	2	30	42	72
Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées	-	-	4	12	33	44	45	138	35	173
Fonds d'affectation spéciale du FEM (y compris le groupe d'évaluation scientifique et technique)	-	1	-	6	25	20	-	52	27	79
Total	2	9	39	88	162	146	71	517	328	845
2014-2015	SGA/ SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total P	LL	Total
Budget ordinaire	2	4	11	25	47	16	3	108	25	133
Fonds pour l'environnement	1	2	24	59	77	59	22	244	206	450
Appui aux fonds d'affectation spéciale	-	-	1	4	13	14	2	34	35	69
Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées	-	-	3	8	24	36	46	117	28	145
Fonds d'affectation spéciale du FEM (y compris le groupe d'évaluation scientifique et technique)	-	1	-	6	18	11	-	36	21	57
Total	3	7	39	102	179	136	73	539	315	854
Changements	SGA/ SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total P	LL	Total
Budget ordinaire	1	1	10	17	36	11	1	77	8	85
Fonds pour l'environnement	-	(3)	(9)	2	(12)	-	-	(22)	(1)	(23)
Appui aux fonds d'affectation spéciale	-	-	-	(1)	9	(4)	-	4	(7)	(3)
Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées	-	-	(1)	(4)	(9)	(8)	1	(21)	(7)	(28)
Fonds d'affectation spéciale du FEM (y compris le groupe d'évaluation scientifique et technique)	-	-	-	-	(7)	(9)	-	(16)	(6)	(22)
Total	1	(2)	-	14	17	(10)	2	22	(13)	9

a. Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.

b. Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20, dont les ressources prévues pour l'UNSCEAR.

Tableau 4 : Projections des ressources par catégorie : organes directeurs

Catégorie	Ressources			Postes		
	(en milliers de dollars)					
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
Budget ordinaire						
Poste	-	-	-	-	-	-
Autres postes de dépenses	78,4	1,4	79,8	-	-	-
Total	78,4	1,4	79,8	0	0	0

Tableau 5 : Projections des ressources par catégorie : direction exécutive et administration

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Fonds pour l'environnement						
Poste	5 561	(1 079)	4 482	28	(8)	20
Autres objets de dépenses	3 481	(169)	3 312			
Réserve du programme du Fonds	6 365		12 500			
Total partiel A	15 407	(1 248)	20 294	28	(8)	20
B. Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées						
Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées	212	(212)	-	-	-	-
Total partiel B	212	(212)	-	-	-	-
C. Dépenses d'appui au programme						
Dépenses d'appui au programme	-	306	306	-	1	1
Total partiel C	-	306	306	-	1	1
D. Budget ordinaire						
Poste	3 353	2 925	6 278	13	9	22
Autres objets de dépenses	62	71	133			
Total partiel D	3 415	2 995	6 411	13	9	22
Total (A+B+C+D)	19 034	1 842	27 010	41	2	43

- Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 6 : Projections des ressources par unité administrative : direction exécutive et administration

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
1. Bureau exécutif						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	3 032	313	3 345	15	-	15
Autres objets de dépenses	2 374	(193)	2 181			
Réserve du programme du Fonds	6 365	6 135	12 500			
ii) Autres fonds*	2 225	2 556	4 781	9	7	16
Total partiel 1	13 997	8 810	22 807	24	7	31
2. Secrétariat des organes directeurs						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	952	(952)	-	6	(6)	-
Autres objets de dépenses	714	(474)	240			
ii) Autres fonds*	801	(91)	710	3	-	3
Total partiel 2	2 468	(1 518)	950	9	(6)	3
3. Bureau de l'évaluation						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	660	477	1 137	4	1	5
Autres objets de dépenses	228	663	891			
ii) Autres fonds*	601	624	1 226	1	3	4
Total partiel 3	1 488	1 765	3 253	5	4	9
4. Bureau des politiques et affaires interinstitutions						
i) Fonds pour l'environnement		-				
Poste	917	(917)	-	3	(3)	-
Autres objets de dépenses	164	(164)	-			
Total partiel 4	1 081	(1 081)	-	3	(3)	-
Total (1+2+3+4)	12 457	7 976	27 010	41	2	43
i) Total Fonds pour l'environnement	15 407	4 887	20 294	28	(8)	20
ii) Total autres fonds*	3 627	3 089	6 717	13	10	23
Total	19 034	7 976	27 010	41	2	43

- Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».
- Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 7 : Projections des ressources par catégorie : totalité du programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	Catégorie	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Fonds pour l'environnement						
Poste	110 380	(1 591)	108 789	417	(15)	402
Autres objets de dépenses	55 121	45 485	100 605			
Total partiel A	165 500	43 894	209 394	417	(15)	402
B. Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées						
Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées	241 885	(39 885)	202 000	173	(28)	145
Total partiel B	241 885	(39 885)	202 000	173	(28)	145
C. Fonds d'affectation spéciale du FEM						
Fonds d'affectation spéciale du FEM	143 000	(29 100)	113 900	79	(22)	57
Total partiel C	143 000	(29 100)	113 900	79	(22)	57
D. Dépenses d'appui au programme						
Dépenses d'appui au programme	6 924	(6 924)	-	-	-	-
Total partiel D	6 924	(6 924)	-	-	-	-
E. Budget ordinaire						
Poste	7,541	25,460	33,001	27	73	100
Autres objets de dépenses	396	3,894	4,290			
Total partiel E	7,937	29,353	37,290	27	73	100
Total (A+B+C+D+E)	565,247	(2,662)	562,585	696	8	704
	565,247	(2,662)	562,585	696	8	704

- a. Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- b. Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- c. Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- d. Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 8: Projections des ressources par composante : totalité du programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Changements climatiques						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	20 273	(161)	20 112	71	(3)	68
Autres objets de dépenses	10 515	8 884	19 399			
Total partiel	30 788	8 723	39 510	71	(3)	68
iii) Autres fonds	83 369	(696)	82 673	64	(6)	58
Total partiel A	114 157	8 027	122 183	135	(9)	126
B. Catastrophes et conflits						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	7 178	2 915	10 093	26	12	38
Autres objets de dépenses	3 277	4 517	7 794			
Total partiel	10 454	7 432	17 886	26	12	38
iii) Autres fonds	41 475	(16 147)	25 328	22	2	24
Total partiel B	51 929	(8 715)	43 214	48	14	62
C. Gestion des écosystèmes						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	24 284	(4 103)	20 181	95	(16)	79
Autres objets de dépenses	11 942	4 708	16 650			
Total partiel	36 226	604	36 831	95	(16)	79
iii) Autres fonds	119 406	(12 982)	106 424	75	(8)	67
Total partiel C	155 632	(12 378)	143 254	170	(24)	146
D. Gouvernance de l'environnement						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	27 436	(14 896)	12 540	118	(64)	54
Autres objets de dépenses	14 187	(4 832)	9 355			
Total partiel	41 622	(19 728)	21 895	118	(64)	54
iii) Autres fonds	44 015	(6 965)	37 050	59	9	68
Total partiel D	85 638	(26 693)	58 945	177	(55)	122
E. Produits chimiques et déchets						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	13 128	1 640	14 769	53	(4)	49
Autres objets de dépenses	6 415	9 992	16 407			
Total partiel	19 543	11 632	31 175	53	(4)	49
iii) Autres fonds	65 690	(20 541)	45 149	26	3	29
Total partiel E	85 233	(8 908)	76 324	79	(1)	78
F. Utilisation efficace des ressources						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	18 081	3 127	21 208	54	19	73
Autres objets de dépenses	8 786	15 336	24 121			
Total partiel	26 867	18 463	45 329	54	19	73
iii) Autres fonds	45 792	(14 071)	31 721	33	5	38
Total partiel F	72 658	4 392	77 050	87	24	111
G. Suivi de l'état de l'environnement						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	-	9 888	9 888		41	41
Autres objets de dépenses	-	6 880	6 880			
Total partiel	-	16 768	16 768	-	41	41
iii) Autres fonds	-	24 846	24 846	-	18	18
Total partiel G	-	41 613	41 613	-	59	59
i) Total Fonds pour l'environnement	165 500	43 894	209 394	417	(15)	402
ii) Total autres fonds	399 746	(46 556)	353 190	279	23	302
Total	565 247	(2 662)	562 585	696	8	704

- Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».
- Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 9 : Projections des ressources par unité administrative : totalité du programme

Unité administrative	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Division de l'alerte rapide et de l'évaluation						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	17 483	(1 722)	15 761	69	(7)	62
Autres objets de dépenses	5 729	2 912	8 641			
Total partiel	23 212	1 190	24 402	69	(7)	62
ii) Autres fonds	17 142	9 214	26 357	14	2	16
Total partiel A	40 355	10 404	50 759	83	(5)	78
B. Division du droit de l'environnement et des conventions environnementales						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	11 511	(892)	10 619	47	(3)	44
Autres objets de dépenses	3 639	4 154	7 793			
Total partiel	15 150	3 262	18 412	47	(3)	44
ii) Autres fonds	9 109	13 848	22 958	17	11	28
Total partiel B	24 260	17 110	41 370	64	8	72
C. Division de la mise en œuvre des politiques environnementales						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	15 813	3 182	18 995	58	9	67
Autres objets de dépenses	7 270	11 825	19 095			
Total partiel	23 083	15 007	38 090	58	9	67
ii) Autres fonds	144 100	(12 136)	131 964	95	(2)	93
Total partiel C	167 183	2 871	170 053	153	7	160
D. Division Technologie, Industrie et Économie						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	25 419	2 177	27 596	74	7	81
Autres objets de dépenses	13 083	27 212	40 295			
Total partiel	38 501	29 389	67 891	74	7	81
ii) Autres fonds	181 612	(56 224)	125 388	94	-	94
Total partiel D	220 113	(26 834)	193 278	168	7	175
E. Division de la coopération régionale						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	33 232	(3 724)	29 508	139	(20)	119
Autres objets de dépenses	21 338	(4 157)	17 181			
Total partiel	54 570	(7 881)	46 689	139	(20)	119
ii) Autres fonds	45 449	(10 066)	35 382	51	6	57
Total partiel E	100 019	(17 948)	82 071	190	(14)	176
F. Division de la communication et de l'information						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	6 922	(612)	6 310	30	(1)	29
Autres objets de dépenses	4 061	3 539	7 601			
Total partiel	10 983	2 928	13 911	30	(1)	29
ii) Autres fonds	2 334	8 808	11 142	8	6	14
Total partiel F	13 317	11 736	25 053	38	5	43
Total (A+B+C+D+E+F)	565 246	(2 662)	562 585	696	8	704
i) Total Fonds pour l'environnement	165 500	43 894	209 394	417	(15)	402
ii) Total autres fonds	399 746	(46 556)	353 190	279	23	302
Total	565 247	(2 662)	562 585	696	8	704

- Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».
- Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 10 : Projections des ressources par catégorie : changements climatiques

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Fonds pour l'environnement						
Poste	20 273	(161)	20 112	71	(3)	68
Autres objets de dépenses	10 515	8 884	19 399			
Total partiel A	30 788	8 723	39 510	71	(3)	68
B. Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées						
Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées	50 838	(4 311)	46 527	36	(4)	32
Total partiel B	50 838	(4 311)	46 527	36	(4)	32
C. Fonds d'affectation spéciale du FEM						
Fonds d'affectation spéciale du FEM	30 438	1 454	31 892	25	(10)	15
Total partiel C	30 438	1 454	31 892	25	(10)	15
D. Dépenses d'appui au programme						
Dépenses d'appui au programme	1 020	(1 020)	-	-	-	-
Total partiel D	1 020	(1 020)	-	-	-	-
E. Budget ordinaire						
Poste	1 041.30	2 929	3 971	3	8	11
Autres objets de dépenses	32.40	251	284			
Total partiel E	1 074	3 181	4 254	3	8	11
Total (A+B+C+D+E)	114 157	8 027	122 183	135	(9)	126

- a. Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».
- b. Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- c. Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- d. Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- e. Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 11 : Projections des ressources par unité administrative : changements climatiques

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Division de l'alerte rapide et de l'évaluation						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	3 360	(768)	2 592	13	(4)	9
Autres objets de dépenses	1 072	349	1 421			
ii) Autres fonds	6 833	4 971)	1 862	5	(2)	3
Total partiel A	11 265	(5 389)	5 875	18	(6)	12
B. Division du droit de l'environnement et des conventions environnementales						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	1 175	707	1 882	6	-	6
Autres objets de dépenses	368	1 014	1 381			
ii) Autres fonds	1 061	511	1 572	1	1	2
Total partiel B	2 604	2 231	4 835	7	1	8
C. Division de la mise en œuvre des politiques environnementales						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	1 756	3 169	4 925	5	10	15
Autres objets de dépenses	778	4 173	4 951			
ii) Autres fonds	7 265	12 614	19 879	8	3	11
Total partiel C	9 800	19 955	29 755	13	13	26
D. Division Technologie, Industrie et Économie						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	6 158	(499)	5 659	18	-	18
Autres objets de dépenses	3 088	5 176	8 263			
ii) Autres fonds	64 152	(7 481)	56 671	42	(5)	37
Total partiel D	73 398	(2 804)	70 593	60	(5)	55
E. Division de la coopération régionale						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	6 580	(2 234)	4 347	26	(9)	17
Autres objets de dépenses	4 489	(1 958)	2 531			
ii) Autres fonds	3 713	(1 723)	1 990	7	(3)	4
Total partiel E	14 783	(5 915)	8 868	33	(12)	21
F. Division de la communication et de l'information						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	1 244	(537)	706	3	0	3
Autres objets de dépenses	720	131	851			
ii) Autres fonds	344	355	699	1	-	1
Total partiel F	2 308	(51)	2 257	4	0	4
Total (A+B+C+D+E+F)	114 157	8 027	122 183	135	(9)	126
i) Total Fonds pour l'environnement	30 788	8 723	39 510	71	(3)	68
ii) Total autres fonds	83 369	(696)	82 673	64	(6)	58
Total	114 157	8 027	122 183	135	(9)	126

- Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».
- Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 12 : Projections des ressources par catégorie : catastrophes et conflits

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Fonds pour l'environnement						
Poste	7 178	2 915	10 093	26	12	38
Autres objets de dépenses	3 277	4 517	7 794			
Total partiel A	10 454	7 432	17 886	26	12	38
B. Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées						
Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées	39 233	(17 048)	22 185	20	(5)	15
Total partiel B	39 233	(17 048)	22 185	20	(5)	15
C. Fonds d'affectation spéciale du FEM						
Fonds d'affectation spéciale du FEM	-	-	-	-	-	-
Total partiel C	-	-	-	-	-	-
D. Dépenses d'appui au programme						
Dépenses d'appui au programme	1 752	(1 752)	-			
Total partiel D	1 752	(1 752)	-	-	-	-
E. Budget ordinaire						
Poste	424	2 516	2 940	2	7	9
Autres objets de dépenses	66	137	203			
Total partiel E	490	2 654	3 143	2	7	9
Total (A+B+C+D+E)	51 929	(8 715)	43 214	48	14	62

- Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».
- Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 13 : Projections des ressources par unité administrative : catastrophes et conflits

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Division de l'alerte rapide et de l'évaluation						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	2 834	(1 392)	1 443	10	(4)	6
Autres objets de dépenses	950	(159)	791			
ii) Autres fonds	-	-	-	-	-	-
Total partiel A	3 784	(1 550)	2 234	10	(4)	6
B. Division du droit de l'environnement et des conventions environnementales						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	-	513	513	-	3	3
Autres objets de dépenses	-	376	376			
ii) Autres fonds	-	179	179	-	-	-
Total partiel B	-	1 068	1 068	-	3	3
C. Division de la mise en œuvre des politiques environnementales						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	2 042	808	2 850	5	3	8
Autres objets de dépenses	965	1 901	2 865			
ii) Autres fonds	31 968	(9 447)	22 521	21	1	22
Total partiel C	34 974	(6 738)	28 237	26	4	30
D. Division Technologie, Industrie et Économie						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	50	218	268	-	1	1
Autres objets de dépenses	14	378	391			
ii) Autres fonds	7 507	(7 112)	394	-	-	-
Total partiel D	7 571	(6 517)	1 054	-	1	1
E. Division de la coopération régionale						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	2 069	2 232	4 300	9	8	17
Autres objets de dépenses	1 319	1 184	2 504			
ii) Autres fonds	1 910	51	1 961	-	1	1
Total partiel E	5 298	3 467	8 765	9	9	18
F. Division de la communication et de l'information						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	183	536	719	2	2	4
Autres objets de dépenses	29	837	866			
ii) Autres fonds	91	181	272	1	-	1
Total partiel F	303	1 555	1 857	3	2	5
Total (A+B+C+D+E+F)	51 929	(8 715)	43 214	48	14	62
i) Total Fonds pour l'environnement	10 454	7 432	17 886	26	12	38
ii) Total autres fonds	41 475	(16 147)	25 328	22	2	24
Total	51 929	(8 715)	43 214	48	14	62

- Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».
- Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 14 : Projections des ressources par catégorie : gestion des écosystèmes

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Fonds pour l'environnement						
Poste	24 284	(4 103)	20 181	95	(16)	79
Autres objets de dépenses	11 942	4 708	16 650			
Total partiel A	36 226	604	36 831	95	(16)	79
B. Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées						
Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées	28 326	6 888	35 213	19	(6)	13
Total partiel B	28 326	6 888	35 213	19	(6)	13
C. Fonds d'affectation spéciale du FEM						
Fonds d'affectation spéciale du FEM	87 918	(21 856)	66 062	49	(10)	39
Total partiel C	87 918	(21 856)	66 062	49	(10)	39
D. Dépenses d'appui au programme						
Dépenses d'appui au programme	1 205	(1 205)	-			
Total partiel D	1 205	(1 205)	-	-	-	-
E. Budget ordinaire						
Poste	1 900	2 944	4 843	7	8	15
Autres objets de dépenses	58	248	305			
Total partiel E	1 957	3 191	5 148	7	8	15
Total (A+B+C+D+E)	155 632	(12 378)	143 254	170	(24)	146

- a. Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».
- b. Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- c. Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- d. Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- e. Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 15 : Projections des ressources par unité administrative : gestion des écosystèmes

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Division de l'alerte rapide et de l'évaluation						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	3 973	(442)	3 531	15	0	15
Autres objets de dépenses	1 332	604	1 936			
ii) Autres fonds	8 346	(3 454)	4 892	4	(2)	2
Total partiel A	13 651	(3 293)	10 358	19	(2)	17
B. Division du droit de l'environnement et des conventions environnementales						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	2 479	124	2 603	9	1	10
Autres objets de dépenses	784	1 127	1 910			
ii) Autres fonds	-	3 729	3 729	-	-	-
Total partiel B	3 262	4 979	8 242	9	1	10
C. Division de la mise en œuvre des politiques environnementales						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	8 500	(556)	7 944	37	(7)	30
Autres objets de dépenses	3 972	4 014	7 986			
ii) Autres fonds	102 885	(22 504)	80 381	66	(8)	58
Total partiel C	115 358	(19 046)	96 311	103	(15)	88
D. Division Technologie, Industrie et Économie						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	-	708	708	-	2	2
Autres objets de dépenses	-	1 034	1 034			
ii) Autres fonds	3 591	4 418	8 009	-	-	-
Total partiel D	3 591	6 161	9 752	-	2	2
E. Division de la coopération régionale						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	8 716	(4 354)	4 362	31	(14)	17
Autres objets de dépenses	5 757	(3 217)	2 539			
ii) Autres fonds	4 209	3 393	7 602	3	2	5
Total partiel E	18 682	(4 179)	14 503	34	(12)	22
F. Division de la communication et de l'information						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	616	417	1 033	3	2	5
Autres objets de dépenses	97	1 147	1 244			
ii) Autres fonds	375	1 437	1 811	2	-	2
Total partiel F	1 088	3 001	4 089	5	2	7
Total (A+B+C+D+E+F)	155 632	(12 378)	143 254	170	(24)	146
i) Total Fonds pour l'environnement	36 226	604	36 831	95	(16)	79
ii) Total autres fonds	119 406	(12 982)	106 424	75	(8)	67
Total	155 632	(12 378)	143 254	170	(24)	146

a. Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».

b. Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.

c. Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.

d. Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.

e. Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 16 : Projections des ressources par catégorie : gouvernance de l'environnement

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Fonds pour l'environnement						
Poste	27 436	(14 896)	12 540	118	(64)	54
Autres objets de dépenses	14 187	(4 832)	9 355			
Total partiel A	41 622	(19 728)	21 895	118	(64)	54
B. Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées						
Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées	39 077	(11 731)	27 346	49	(9)	40
Total partiel B	39 077	(11 731)	27 346	49	(9)	40
C. Fonds d'affectation spéciale du FEM						
Fonds d'affectation spéciale du FEM	-	-	-	-	-	-
Total partiel C	-	-	-	-	-	-
D. Dépenses d'appui au programme						
Dépenses d'appui au programme	1 426	(1 426)	-			
Total partiel D	1 426	(1 426)	-	-	-	-
E. Budget ordinaire						
Poste	3 346	5 993	9 339	10	18	28
Autres objets de dépenses	166	199	365			
Total partiel E	3 512	6 192	9 704	10	18	28
Total (A+B+C+D+E)	85 638	(26 693)	58 945	177	(55)	122

- Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».
- Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 17 : Projections des ressources par unité administrative : gouvernance de l'environnement

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Division de l'alerte rapide et de l'évaluation						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	4 326	(3 142)	1 184	16	(12)	4
Autres objets de dépenses	1 415	(766)	649			
ii) Autres fonds	1 182	(176)	1 006	5	(3)	2
Total partiel A	6 923	(4 085)	2 839	21	(15)	6
B. Division du droit de l'environnement et des conventions environnementales						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	6 310	(3 807)	2 503	26	(13)	13
Autres objets de dépenses	2 008	(172)	1 837			
ii) Autres fonds	6 419	7 199	13 617	13	10	23
Total partiel B	14 737	3 220	17 957	39	(3)	36
C. Division de la mise en œuvre des politiques environnementales						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	2 521	58	2 580	8	4	12
Autres objets de dépenses	1 120	1 473	2 593			
ii) Autres fonds	-	7 825	7 825	-	2	2
Total partiel C	3 641	9 356	12 997	8	6	14
D. Division Technologie, Industrie et Économie						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	-	316	316	-	1	1
Autres objets de dépenses	-	461	461			
ii) Autres fonds	-	1 006	1 006	-	-	-
Total partiel D	-	1 783	1 783	-	1	1
E. Division de la coopération régionale						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	10 636	(5 235)	5 401	50	(28)	22
Autres objets de dépenses	6 958	(3 813)	3 145			
ii) Autres fonds	35 226	(22 551)	12 675	39	-	39
Total partiel E	52 820	(31 599)	21 221	89	(28)	61
F. Division de la communication et de l'information						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	3 642	(3 085)	557	18	(16)	3
Autres objets de dépenses	2 686	(2 015)	670			
ii) Autres fonds	1 188	(267)	921	2	-	2
Total partiel F	7 516	(5 368)	2 148	20	(16)	5
Total (A+B+C+D+E+F)	85 638	(26 693)	58 945	177	(55)	122

- Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».
- Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 18 : Projections des ressources par catégorie : produits chimiques et déchets

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Fonds pour l'environnement						
Poste	13 128	1 640	14 769	53	(4)	49
Autres objets de dépenses	6 415	9 992	16 407			
Total partiel A	19 543	11 632	31 175	53	(4)	49
B. Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées						
Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées	39 960	(8 559)	31 401	19	(3)	16
Total partiel B	39 960	(8 559)	31 401	19	(3)	16
C. Fonds d'affectation spéciale du FEM						
Fonds d'affectation spéciale du FEM	24 644	(14 393)	10 251	5	(2)	3
Total partiel C	24 644	(14 393)	10 251	5	(2)	3
D. Dépenses d'appui au programme						
Dépenses d'appui au programme	637	(637)	-			
Total partiel D	637	(637)	-	-	-	-
E. Budget ordinaire						
Poste	424	2 795	3 219	2	8	10
Autres objets de dépenses	25	254	278			
Total partiel E	449	3 048	3 497	2	8	10
Total (A+B+C+D+E)	85 233	(8 908)	76 324	79	(1)	78

- Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».
- Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 19 : Projections des ressources par unité administrative : produits chimiques et déchets

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Division de l'alerte rapide et de l'évaluation						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	1 407	(522)	885	10	(6)	4
Autres objets de dépenses	452	33	485			
ii) Autres fonds	781	928	1 710	-	-	-
Total partiel A	2 641	439	3 080	10	(6)	4
B. Division du droit de l'environnement et des conventions environnementales						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	1 092	131	1 224	5	(2)	3
Autres objets de dépenses	344	554	898			
ii) Autres fonds	1 416	(13)	1 403	1	-	1
Total partiel B	2 853	672	3 525	6	(2)	4
C. Division de la mise en œuvre des politiques environnementales						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	993	(297)	696	3	(1)	2
Autres objets de dépenses	435	264	699			
ii) Autres fonds	921	(174)	748	-	-	-
Total partiel C	2 349	(207)	2 142	3	(1)	2
D. Division Technologie, Industrie et Économie						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	6 216	1 519	7 735	19	3	22
Autres objets de dépenses	3 225	8 070	11 295			
ii) Autres fonds	62 087	(25 147)	36 940	24	1	25
Total partiel D	71 528	(15 558)	55 970	43	4	47
E. Division de la coopération régionale						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	3 094	224	3 318	15	(1)	14
Autres objets de dépenses	1 906	25	1 932			
ii) Autres fonds	391	2 289	2 679	-	2	2
Total partiel E	5 391	2 538	7 929	15	1	16
F. Division de la communication et de l'information						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	326	586	912	1	3	4
Autres objets de dépenses	52	1 047	1 098			
ii) Autres fonds	93	1 576	1 670	1	-	1
Total partiel F	471	3 209	3 679	2	3	5
Total (A+B+C+D+E+F)	85 233	(8 908)	76 324	79	(1)	78
i) Total Fonds pour l'environnement	19 543	11 632	31 175	53	(4)	49
ii) Total autres fonds	65 690	(20 541)	45 149	26	3	29
Total	85 233	(8 908)	76 324	79	(1)	78

- Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».
- Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 20 : Projections des ressources par catégorie : utilisation efficace des ressources

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Fonds pour l'environnement						
Poste	18 081	3 127	21 208	54	19	73
Autres objets de dépenses	8 786	15 336	24 121			
Total partiel A	26 867	18 463	45 329	54	19	73
B. Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées						
Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées	44 452	(16 351)	28 101	30	(3)	27
Total partiel B	44 452	(16 351)	28 101	30	(3)	27
C. Fonds d'affectation spéciale du FEM						
Fonds d'affectation spéciale du FEM	-	-	-	-	-	-
Total partiel C	-	-	-	-	-	-
D. Dépenses d'appui au programme						
Dépenses d'appui au programme	884	(884)	-			
Total partiel D	884	(884)	-	-	-	-
E. Budget ordinaire						
Poste	406	2 849	3 255	3	8	11
Autres objets de dépenses	50	316	365			
Total partiel E	456	3 164	3 620	3	8	11
Total (A+B+C+D+E)	72 658	4 392	77 050	87	24	111

- Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».
- Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 21 : Projections des ressources par unité administrative : utilisation efficace des ressources

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Division de l'alerte rapide et de l'évaluation						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	1 583	621	2 204	5	2	7
Autres objets de dépenses	508	701	1 208			
ii) Autres fonds	-	1 326	1 326	-	-	-
Total partiel A	2 090	2 648	4 738	5	2	7
B. Division du droit de l'environnement et des conventions environnementales						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	455	686	1 141	1	5	6
Autres objets de dépenses	135	702	837			
ii) Autres fonds	214	807	1 021	2	-	2
Total partiel B	804	2 195	2 999	3	5	8
C. Division de la mise en œuvre des politiques environnementales						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	-	-	-	-	-	-
Autres objets de dépenses	-	-	-			
ii) Autres fonds	1 061	(513)	548			
Total partiel C	1 061	(513)	548	-	-	-
D. Division Technologie, Industrie et Économie						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	12 994	(599)	12 395	37	(1)	36
Autres objets de dépenses	6 756	11 342	18 099			
ii) Autres fonds	44 275	(22 390)	21 885	28	4	32
Total partiel D	64 026	(11 647)	52 379	65	3	68
E. Division de la coopération régionale						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	2 138	2 055	4 193	8	9	17
Autres objets de dépenses	908	1 533	2 441			
ii) Autres fonds	-	5 370	5 370	2	1	3
Total partiel E	3 046	8 957	12 003	10	10	20
F. Division de la communication et de l'information						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	912	363	1 275	3	3	6
Autres objets de dépenses	478	1 059	1 536			
ii) Autres fonds	242	1 329	1 571	1	-	1
Total partiel F	1 632	2 751	4 383	4	3	7
Total (A+B+C+D+E+F)	72 658	4 392	77 050	87	24	111
i) Total Fonds pour l'environnement	26 867	18 463	45 329	54	19	73
ii) Total autres fonds	45 792	(14 071)	31 721	33	5	38
Total	72 658	4 392	77 050	87	24	111

- Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».
- Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 22 : Projections des ressources par catégorie : suivi de l'état de l'environnement

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Fonds pour l'environnement						
Poste	-	9 888	9 888	-	41	41
Autres objets de dépenses	-	6 880	6 880			
Total partiel A	-	16 768	16 768	-	41	41
B. Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées						
Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées	-	11 227	11 227	-	2	2
Total partiel B	-	11 227	11 227	-	2	2
C. Fonds d'affectation spéciale du FEM						
Fonds d'affectation spéciale du FEM	-	5 695	5 695	-	-	-
Total partiel C	-	5 695	5 695	-	-	-
D. Dépenses d'appui au programme						
Dépenses d'appui au programme	-	-	-			
Total partiel D	-	-	-	-	-	-
E. Budget ordinaire						
Poste	-	5 434	5 434	-	16	16
Autres objets de dépenses	-	2 489	2 489			
Total partiel E	-	7 923	7 923	-	16	16
Total (A+B+C+D+E)	-	41 613	41 613	-	59	59

- Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».
- Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 23 : Projections des ressources par unité administrative : suivi de l'état de l'environnement

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Division de l'alerte rapide et de l'évaluation						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	-	3 923	3 923	-	17	17
Autres objets de dépenses	-	2 151	2 151			
ii) Autres fonds	-	15 561	15 561	-	9	9
Total partiel A	-	21 635	21 635	-	26	26
B. Division du droit de l'environnement et des conventions environnementales						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	-	754	754	-	3	3
Autres objets de dépenses	-	553	553			
ii) Autres fonds	-	1 438	1 438	-	-	-
Total partiel B	-	2 745	2 745	-	3	3
C. Division de la mise en œuvre des politiques environnementales						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	-	-	-	-	-	-
Autres objets de dépenses	-	-	-			
ii) Autres fonds	-	63	63			
Total partiel C	-	63	63	-	-	-
D. Division Technologie, Industrie et Économie						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	-	515	515	-	2	2
Autres objets de dépenses	-	752	752			
ii) Autres fonds	-	482	482	-	-	-
Total partiel D	-	1 748	1 748	-	2	2
E. Division de la coopération régionale						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	-	3 588	3 588	-	15	15
Autres objets de dépenses	-	2 089	2 089			
ii) Autres fonds	-	3 106	3 106	-	3	3
Total partiel E	-	8 783	8 783	-	18	18
F. Division de la communication et de l'information						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	-	1 108	1 108	-	5	5
Autres objets de dépenses	-	1 335	1 335			
ii) Autres fonds	-	4 197	4 197	-	6	6
Total partiel F	-	6 640	6 640	-	11	11
Total (A+B+C+D+E+F)	-	39 865	39 865	-	58	58
i) Total Fonds pour l'environnement	-	16 768	16 768	-	41	41
ii) Total autres fonds	-	24 846	24 846	-	18	18
Total	-	41 613	41 613	-	59	59

- Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».
- Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 24 : Projections des ressources par catégorie : appui au programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
A. Fonds pour l'environnement						
Poste	6 370	(567)	5 803	28	-	28
Autres objets de dépenses	1 128	156	1 284			
Autres (y compris la formation, les normes IPSAS et UMOJA)	-	2 575	2 575			
Remboursement pour services fournis (Office des Nations Unies à Nairobi et Office des Nations Unies à Genève)	2 558	3 092	5 650			
Total partiel A	10 055	5 257	15 312	28	-	28
B. Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées						
Fonds d'affectation spéciale et contributions affectées à des fins déterminées	-	-	-			
Total partiel B	-	-	-	-	-	-
C. Dépenses d'appui au programme						
Dépenses d'appui au programme	21 260	1 634	22 894	72	(4)	68
Total partiel C	21 260	1 634	22 894	72	(4)	68
D. Budget ordinaire						
Poste	1 183.00	1 086	2 269	4	3	7
Autres objets de dépenses	33.90	17	51			
Total partiel D	1 217	1 102	2 319	4	3	7
Total (A+B+C+D)	32 532	7 994	40 525	104	(1)	103

- Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».
- Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.

Tableau 25 : Projections des ressources par unité administrative : appui au programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars)			Postes		
	2012-2013	Changements	2014-2015	2012-2013	Changements	2014-2015
1. Bureau des opérations (Chef)						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	511	(206)	306	1	-	1
Autres objets de dépenses	-	46	46			
ii) Autres fonds*	-	948	948		1	1
Total partiel 1	511	788	1 299	1	1	2
2. Section Assurance de la qualité						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	2 481	22	2 503	10	(1)	9
Autres objets de dépenses	403	56	459			
ii) Autres fonds*	2 090	(312)	1 778	4	-	4
Total partiel 2	4 974	(234)	4 740	14	(1)	13
3. Administration/Finance/TIC						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	2 770	(660)	2 111	14	(2)	12
Autres objets de dépenses	424	2 687	3 112			
ii) Autres fonds*	13 011	6 092	19 103	72	(2)	70
Total partiel 3	16 206	8 119	24 325	86	(4)	82
4. Section Mobilisation des ressources						
i) Fonds pour l'environnement						
Poste	607	277	884	3	3	6
Autres objets de dépenses	300	(58)	242			
ii) Autres fonds*	1 268	(312)	956	-	-	-
Total partiel 4	2 175	(93)	2 082	3	3	6
5. Remboursement pour services fournis						
i) Fonds pour l'environnement						
Autres objets de dépenses	2 558	3 092	5 650			
ii) Autres fonds*	6 108	(3 679)	2 429	-	-	-
Total partiel 5	8 666	(587)	8 079	-	-	-
Total (1+2+3+4+5)	32 532	7 994	40 525	104	(1)	103
i) Total Fonds pour l'environnement	10 055	5 257	15 312	28	-	28
ii) Total autres fonds*	22 477	2 737	25 213	76	(1)	75
Total	32 532	7 994	40 525	104	(1)	103

- a. Par souci de concision et eu égard au fait que dans le présent budget l'accent est mis sur les ressources du Fonds pour l'environnement, les autres ressources sont regroupées sous la rubrique « Autres fonds ».
- b. Les postes financés par les fonds d'affectation spéciale et les contributions affectées à des fins déterminées n'ont qu'un caractère indicatif car nombre d'entre eux sont temporaires et leurs classes sont fréquemment sujettes à des changements.
- c. Y compris les ressources additionnelles du budget ordinaire proposé pour donner suite aux conclusions de la Conférence Rio+20.
- d. Les chiffres concernant à la fois le budget et les postes peuvent légèrement varier car ils sont arrondis.
- e. Les nouveaux postes financés par le budget ordinaire sont budgétisés à 100 % du montant total.